

Formation complémentaire ALM (Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi)

28.00 heures (4 jours)

Cette formation équivaut à un MAC Formateur PRAP 2S et/ou APS ASD

La démarche de cette formation est basée sur la connaissance des déplacements naturels



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Formateurs d'établissements, d'organismes de formation, formateurs indépendants souhaitant maintenir et actualiser des compétences de formateur PRAP 2S/APS ASD

Prérequis

- Être titulaire d'un certificat de Formateur PRAP 2S et/ou APS ASD
- Être titulaire de l'attestation "bases en prévention" de l'INRS
- Chaque participant devra apporter son déroulé pédagogique de la formation-action acteur PRAP 2S et/ou APS ASD

Effectif : de 4 à 10 personnes

Les inscriptions se font par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription complétés jusqu'à une semaine avant le début du stage.

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap



METHODES et OUTILS

Le stage alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé.



ORGANISATION

Formateur

Nos formateurs sont habilités par l'INRS

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Actualiser et maintenir les compétences des formateurs PRAP/APS ASD afin de leur permettre de former et de certifier des acteurs PRAP/ASD de structures et/ou d'établissement en intégrant les spécificités de l'ALM
- Connaître les spécificités de l'Accompagnement de La Mobilité



CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Resituer la formation des acteurs dans le projet d'établissement ou de la structure.
 - Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration
- Organiser pour animer et évaluer une formation-action des salariés à la PRAP et/ou à l'APS ASD en intégrant l'ALM
- Exploiter la démarche d'Accompagnement de La Mobilité en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage



EVALUATION

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.



VALIDATION

Résultat attendu : Certificat de Formateur PRAP 2S et/ou APS ASD

Avoir validé les épreuves certificatives